

Parti indépendant chrétien-social

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

ORGANE OFFICIEL DES INFORMATIONS DE L'ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

14 octobre 1961 - N° 11

49^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
Mlle H. Zwahlen
8, rue Pradier, Genève
Tél. (022) 32 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. 1.11791

Numéro spécial

Appel aux électrices

Pour la première fois, depuis qu'elle ont obtenu leurs droits civiques, les citoyennes du canton de Genève sont appelées à élire leurs représentants et représentantes au Grand Conseil : celui-ci, corps législatif de notre canton est chargé de faire les lois, de prendre les décisions de principe. C'est lui, par exemple, qui votera le budget dont dépendront nos finances, c'est lui qui orientera notre politique sociale, etc. On voit que cette élection est très importante, nous sommes responsables des quatre ans d'avenir qui s'ouvrent devant nous. Nous ne saurions nous dérober.

Pas d'abstentions ! Allez aux urnes !

« Femmes suisses »

Election des députés au Grand Conseil

Genève, 4 et 5 novembre 1961

Programme des partis officiels

Parti indépendant chrétien-social

L'action du Parti chrétien-social ne vaut que par la doctrine qui l'anime : non pas appâter l'électeur au profit d'un scrutin de parti, mais bien, compte tenu d'un bilan de législation, regarder devant soi ce qui il reste à faire pour que la grande famille des hommes trouve dans le bien-être des « cités charnelles », une plus facile accession à ses destinées éternelles. C'est ainsi que le Parti chrétien-social bâtit la maison des hommes en l'élevant vers ses fins les plus nobles. Le programme d'un tel parti ne peut se réaliser que par des hommes et des femmes qui, de bonne volonté, travaillent au bien commun et à la santé d'un peuple dans toutes ses manifestations.

La famille, base de la société, doit inspirer un programme dans son ensemble : amélioration constante des allocations familiales (dues à l'initiative de notre parti) et de la formation professionnelle ; la mère qui reste au foyer exerce une fonction digne du plus grand respect, demain, il faudra promouvoir l'allocation de la mère au foyer. Nous lutterons pour la généralisation de l'assurance maladie, pour un certain contrôle des prix des produits pharmaceutiques (trop lourds pour les budgets familiaux) et de ceux des caisses-maladies.

L'enseignement et l'instruction vont de pair avec l'équilibre familial. Notre enseignement primaire doit s'adapter dans certains secteurs. L'enseignement secondaire doit permettre

une orientation, au départ des élèves, vers les branches pour lesquelles ils sont les plus doués. Le système des bourses doit être développé et les jeunes filles, quelles que soient leurs études doivent toutes bénéficier d'un enseignement ménager solide. La démocrati-

(Suite au verso)

Fidèle à une tradition chrétienne et humaniste qui est sa raison d'être, le Parti libéral reste le champion par excellence de la sauvegarde des droits individuels. Il ne cessera de réaffirmer que la fin première de toute organisation politique de la collectivité est l'instauration des conditions les plus favorables au

développement et au bien-être de chacun de être humains qui la composent.

Profondément national et attaché à la liberté, le Parti libéral reste, cela va de soi, l'ennemi irréductible du communisme et de sa sanglante exploitation de l'homme dans le monde.

Notre parti croit — aujourd'hui plus que jamais — à la valeur du libéralisme économique, source de prospérité générale. Toutefois, il manifeste sa volonté de porter remède aux excès auxquels un égoïsme débridé peut conduire, surtout en période de haute conjoncture.

C'est pourquoi le Parti libéral peut et veut s'affirmer populaire. Conscient d'une socialisation constamment menaçante, il s'adresse tout particulièrement à ceux dont parfois l'existence même est ainsi remise en cause : agriculteurs, artisans, employés, petits commerçants, intellectuels, artistes, cadres, petits propriétaires, etc.

Le Parti libéral salue l'expansion de Genève comme une manifestation de vitalité, mais il ne manque pas de s'inquiéter du caractère torrentiel que cette expansion paraît prendre. C'est pourquoi il préconise un contrôle plus rigoureux de l'établissement d'affaires étrangères nouvelles, surtout lorsque des affaires entraînent des besoins nouveaux en terrains, main-d'œuvre et logements.

(Suite au verso)

Parti radical

Lorsque le Parti radical a constitué la commission chargée d'élaborer son programme électoral, il a fait une large place aux représentantes féminines. On aurait pu craindre que, nouvellement introduites dans la vie publique, les femmes soient quelque peu hésitantes, qu'elles ne sachent trop comment affronter les multiples problèmes qui se présentent à ceux qui s'intéressent de près à la vie publique. Il n'en fut rien ; les représentantes des femmes radicales montrèrent dès le début de leur collaboration à cette commission, une connaissance profonde des questions qui se posent dans un canton comme Genève et un esprit très ouvert à l'étude des multiples problèmes.

On peut bien penser que c'est dans les domaines sociaux, familiaux et culturels que

les interventions féminines ont été les plus nombreuses et les plus retenues.

Il est bien évident que les femmes ont abordé les problèmes qui se posent avec une optique souvent différente de celle des hommes, et que leurs points de vue ont permis un travail fructueux pour l'élaboration de ce programme.

Si les femmes suggèrent avec succès l'introduction de plusieurs sujets nouveaux dans le programme radical, elle participèrent à l'élaboration de tout ce programme et de nombreux points furent complétés à la suite de leurs propositions. Les voici :

Le Parti radical groupe des citoyens et des citoyennes de toutes conditions sociales et

(Suite au verso)

Parti libéral

Parti socialiste

Le programme du parti est fort étendu et ne saurait être exposé dans un bref article, seuls quelques points très importants seront examinés ici.

Logement

Genève est la ville de Suisse où la crise du logement est la plus aiguë. L'allègement du contrôle des prix est une erreur sociale pour les socialistes. La démolition d'immeubles encore en bon état en est une autre contre laquelle le Parti socialiste luttera. Il réclamera encore une modification du barème des salaires exigé des locataires de H. L. M. : un salarié qui voit son salaire modifié de quelques centaines de francs doit déménager dans un appartement à loyer libre bien qu'il ne gagne pas assez pour cela.

La construction de maisons pour vieillards, retraités et femmes seules est d'une nécessité urgente. Comment une veuve, qui, du jour au lendemain est privée du salaire de son époux, peut-elle continuer à payer le même loyer ? Où trouvera-t-elle un logement dont la location n'excèdera pas ses moyens ?

Le problème du logement est insoluble s'il continue à être dominé par le profit capitaliste. C'est pourquoi le Parti socialiste luttera avec la dernière énergie contre la spéculation.

Urbanisme

L'avenir de la ville, son expansion et les problèmes qui s'y rattachent font l'objet de revendications socialistes. Ce parti s'oppose au recouvrement du Rhône et préconise la construction d'un tunnel sous la rade qui doit garder son visage actuel. Le manque de plan directeur dans l'urbanisme est dénoncé ainsi que le scandale de la destruction des ordures et de la pollution des eaux qui attendent une solution depuis nombre d'années.

Enseignement

La démocratisation toujours plus poussée exige la décentralisation des écoles secondaires. Le recrutement des enseignants doit se faire sur d'autres bases, l'engagement des instituteurs doit se faire en vertu des capacités.

(Suite au verso)

Parti du travail

Le Parti du travail veut assurer à tous les travailleurs ouvriers, paysans, employés, techniciens, le fruit de leur travail. Il agit, dès sa création pour la justice sociale et pour le socialisme. Tandis que nos gouvernements gaspillent par milliards les ressources nationales pour assurer un surarmement inutile et nuisible, tandis que les monopoles, les trusts et les cartels mettent le pays en coupe réglée, le Parti du travail veut préparer la jeunesse d'aujourd'hui et de demain aux confrontations inévitables et faire en sorte qu'elle ait un avenir plus heureux par la rénovation de la démocratie économique et politique. L'octroi du suffrage féminin a toujours été considéré comme un élément essentiel de cette rénovation et nous ne croyons pas forcer la vérité en affirmant avoir beaucoup contribué à l'heureuse issue de cette question en Suisse romande et à Genève.

Ce que nous voulons

Aérer la cité par un urbanisme rationnel, des regroupements obligatoires de parcelles, la création de zones de verdure, une réforme

hardie de toutes les grandes voies de circulation.

Assurer un toit à chaque famille en jugeant une spéculation foncière éhontée, en achetant des terrains pour construire massivement et rapidement des H. L. M. subventionnés et garantis par l'Etat, en assurant à la collectivité des droits de préemption et d'expropriation plus étendus.

Ouvrir l'instruction à tous : à tous les enfants doués et capables, un seul critère devant exister, la valeur. Faciliter le recrutement du corps enseignant primaire, secondaire, en lui assurant de meilleurs traitements et un présalaire plus élevé au début de la carrière.

Assurer la justice fiscale par la démocratisation de l'impôt, la suppression des privilèges fiscaux, notamment pour les sociétés étrangères, la mise à contribution des grosses

(Suite au verso)

Voir système de la proportionnelle, en p. 2 vaudoise.